

*Nouveau Programme National de
Renouvellement Urbain*

Quartier Saint-Lucien

***ATELIER URBAIN « Parc de la Grenouillère »
Du 25 avril 2017***

Compte-rendu

Étaient présents :

12 participants : habitants, conseils citoyens Saint-Lucien et associations.

Mme Mellie ROUSSEL	Chargée de Mission Renouvellement Urbain	Agglomération du Bvis
M. Franck PIA	Premier Adjoint au Maire	Ville de Beauvais
	Vice-Président	Agglomération du Bvis
M. Abdelmajid BENBOUHA	Chargé de mission secteur St Lucien / Notre Dame du Thil	Ville de Beauvais
M. Jacky AU	Chargé d'étude	Alphaville
Mme Marieke VERBRUGGHE	Chargée de concertation	Agence TRAITCLAIR
Mme Maud LE MAO	Chargée de concertation	Agence TRAITCLAIR
M. Clément CAYLA	Chargé de concertation	Agence TRAITCLAIR

ORDRE DU JOUR

Objectifs de la séance: définir l'identité du parc de la Grenouillère et son évolution future ; proposer des moyens pour renforcer le lien entre le parc et le quartier ; proposer de nouveaux usages.

- I. Point introductif et éléments de cadrage
- II. Atelier de travail

I. POINT INTRODUCTIF ET ELEMENTS DE CADRAGE

Pour rappel, suite à l'éligibilité du quartier Argentine au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB) a souhaité mettre en place des ateliers urbains participatifs avec les habitants pour échanger sur la rénovation urbaine, animés par le bureau d'études Traitclair.

Monsieur Pia remercie les habitants pour leur présence à ce dernier atelier urbain et leur implication constante tout au long des nombreux ateliers. Le parc de la Grenouillère est un site intéressant et peu de quartiers bénéficient d'un cadre paysager aussi important : la rénovation urbaine doit pleinement intégrer ce parc dans la réflexion de projet.

L'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) a fixé de grands objectifs relatifs aux espaces publics pour favoriser le développement durable, comme agir sur le cadre de vie qualitativement, favoriser les mobilités douces, ou encore désenclaver le quartier pour encourager son attractivité. L'objectif inscrit à ce titre dans le protocole de préfiguration avec l'Anru du quartier Saint-Lucien est de valoriser le potentiel paysager et historique du quartier.

Le cabinet Alphaville a été en charge d'étudier tous les équipements et espaces publics du quartier. Monsieur Au fait la synthèse des conclusions de l'étude : il précise que le parc s'intègre dans un ensemble paysager beaucoup plus vaste (jardins familiaux, plan d'eau du Canada) et qu'il en constitue une première porte d'entrée à valoriser. Néanmoins, le parc ne donne pas l'impression de faire partie du quartier, car il manque d'attractivité et de visibilité. Il constitue avec le Thérain une barrière naturelle qui enclave le quartier.

II. ATELIER DE TRAVAIL

Temps 1/ Le lien avec le quartier Saint-Lucien

Les habitants relèvent que le parc est en retrait du quartier, ce qui permet de profiter d'une certaine tranquillité. Néanmoins, il faut prévoir une meilleure intégration du parc avec le quartier. Les habitants préconisent de :

- requalifier la rue Pierre Garbet afin de créer une meilleure ouverture vers le parc,
- mieux signaler la barrière à l'entrée du parc (dangereuse pour les cyclistes le soir),
- abattre certains arbres le long des berges pour permettre sa visibilité et une meilleure sécurisation des berges en plus d'offrir une perspective vers l'église,
- sécuriser les ponts en bois (sol glissant, emmarchements, etc.),
- améliorer les accès PMR le long des berges du Thérain et vers le quartier,
- mieux signaler le cheminement le long des berges depuis les entrées de quartier,
- sécuriser les berges par des garde-corps naturels sur l'ensemble du linéaire (haies).

Les participants étaient invités à dessiner sur des photographies des berges des aménagements et ont notamment prévu un éclairage régulier le long des berges, des bancs, des pistes cyclables, un parc de stationnement pour vélos, et des haies pour sécuriser les berges.



Temps 2/ Les usages du parc

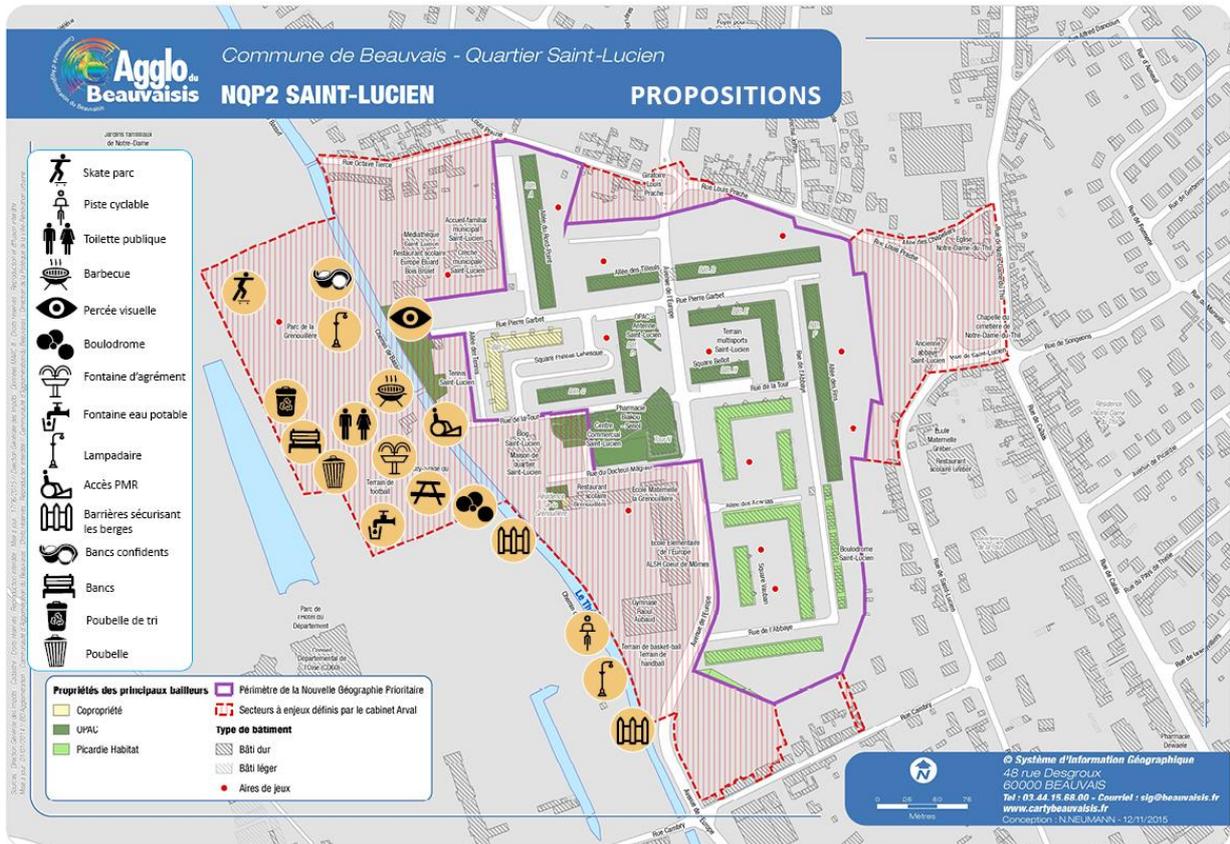
D'une façon générale, le parc dessert autant les habitants (promenade, course à pied, cyclisme, football...) que les écoles, le centre de loisirs, les associations. En été, des barbecues sont parfois organisés sur des espaces non prévus à cet effet et pouvant être dangereux (risques d'incendies). Les participants souhaitent réinvestir et animer le parc (c'est par son occupation que l'on pourra le sécuriser) pour refaire du parc de la Grenouillère un véritable lieu de vie.

Il a donc été évoqué l'objectif de redonner au parc une identité plus récréative et naturelle, avec des espaces pouvant accueillir des activités temporaires et une aire de jeux plus grande et adaptée à tous les âges. Les participants préconisent :

- de mieux éclairer les berges et les terrains sportifs pour accompagner et sécuriser les fins de soirées l'été et l'hiver (détecteur de présence),
- de désengorger les bras intermédiaires du Thérain (eau stagnante avec prolifération des moustiques qui gênent l'usage du city-stade par exemple),
- de créer des espaces de jeux qui s'adressent aux adolescents de 10-16ans (comme des agrès sportifs, un skatepark) et un espace type « détente » (comme devant le lycée Félix Faure),
- ajouter des bancs, des barbecues et une fontaine d'eau potable pour les sportifs ou les cyclistes,
- de créer un café-terrasse (imaginé par les enfants des écoles de Saint-Lucien),
- de proposer des animations par des associations à des tranches horaires les plus larges possible afin de toucher un public diversifié. La rénovation de l'ancien local jardinier de la ville de Beauvais pourrait leur permettre une implantation plus pérenne dans le temps.

Est également posée la question des terrains de tennis derrière le bâtiment C. Leur déplacement peut aller à l'encontre de l'objectif premier de l'association qui est d'amener ce sport dans les quartiers. Néanmoins, le déplacement sur le parc de la Grenouillère pourrait être une opportunité pour la requalification des terrains vieillissants et pour récupérer du foncier à réinvestir (stationnements ?).

CARTE DE SYNTHÈSE DE L'ATELIER 4 « PARC DE LA GRENOUILLÈRE »



Ce compte-rendu est diffusé :

- à Madame le Maire,
- à Monsieur Pia,
- aux personnes invitées et aux participants.